

Comment faire une réclamation à partir de l'application mobile SSQ

Capsule 8

Cette capsule vous explique comment effectuer une réclamation auprès de SSQ assurances, à partir d'une application mobile avec un téléphone intelligent ou une tablette électronique.

Vous n'êtes pas encore inscrit au site Accès? Pour le faire, consultez la capsule no 1 « Comment s'inscrire au site Accès | assurés de SSQ » sur le site de [l'AREQ](#) sous l'onglet ASSUREQ puis cliquez sur CAPSULE SITE ACCÈS | ASSURÉS SSQ.

À partir de votre téléphone ou de votre tablette, téléchargez gratuitement l'application mobile sur l'**Apple Store** ou **Google Play**.

À l'ouverture de l'application, entrez votre nom d'utilisateur et votre mot de passe. Utilisez les mêmes informations de connexion que lorsque vous accédez à Accès | assurés à partir du site Web ssq.ca.

À l'ouverture de session, une image de votre carte d'assurance SSQ vous est présentée. Cette dernière contient les mêmes renseignements que votre carte papier.

Pour effectuer une réclamation, touchez l'onglet RÉCLAMATION dans le haut de la fenêtre.

Sélectionnez l'assuré pour lequel vous désirez effectuer une réclamation puis appuyez sur le bouton NOUVELLE RÉCLAMATION.

Choisissez le type de service pour lequel vous réclamez des frais. Notez que la liste affichée peut comprendre des soins qui ne sont pas couverts par votre assurance.

Remplissez le formulaire de demande de réclamation.

Pour inscrire un fournisseur de service tel un professionnel de la santé, entrez ses coordonnées en effectuant une recherche. Les fournisseurs que vous avez déjà saisis lors d'une réclamation précédente s'afficheront automatiquement dans la liste.

Appuyez sur le bouton AJOUTER UN SERVICE REÇU pour saisir les détails d'une facture.

Notez qu'il vous est possible de soumettre jusqu'à 5 demandes de remboursement à la fois pour un même fournisseur.

Lorsque vous avez terminé, appuyez sur SOUMETTRE.

Vous verrez alors un message de confirmation ainsi que le résumé de la réclamation que vous avez transmise.